

Colombelles

## Education. Maintien du collège de Colombelles : «Que l'intelligence et le bon sens prévalent»

LIBERTÉ CAEN | jeudi 1 février 2018

1049 mots



*Le maire Marc Pottier, les élus, les parents d'élèves et une association citoyenne se mobilisent pour le maintien du collège Sellier à Colombelles.*

Alors que le Conseil départemental doit voter en début de semaine prochaine sur la possible fermeture du collège de Colombelles, le maire Marc Pottier, soutenu par les parents d'élèves et les Colombellois, se mobilise pour son maintien. Entretien.

« Dans quelques jours (lundi 5 ou mardi 6 février), les élus du Conseil départemental du Calvados vont devoir voter par oui ou non sur la fermeture du collège Henri-Sellier de Colombelles et d'une nouvelle distribution de la carte scolaire pour que Colombellois et Mondevillais soient intégrés au même secteur.

C'est une décision extrêmement importante qui a été prise de façon unilatérale en septembre, sans nous en avertir avant. Depuis, la Ville, les élus, les représentants des parents d'élèves et l'association citoyenne pour le maintien du collège se mobilisent pour montrer de façon objective que c'est une très mauvaise solution et les chiffres corroborent nos dires.

« 2<sup>e</sup> plus forte croissance démographique »

L'INSEE a montré que Colombelles était la deuxième ville du Calvados avec la plus forte croissance démographique entre 2010 et 2015, avec 900 habitants en plus. Aujourd'hui, Colombelles compte plus de 7.000 habitants et dans 4-5 ans, ce nombre sera de 8.500 habitants.

La lecture des chiffres du Département est fautive. On s'intéresse aux chiffres du Calvados sans regarder les spécificités de Colombelles. Notre ville représente 44 % de l'augmentation de la population de Caen la mer ces deux dernières années. Et si on prend le secteur Est de l'agglomération : Colombelles, Mondeville, Giberville, Hérouville et Blainville, cela représente 93 % d'augmentation ! C'est le territoire le plus dynamique en termes de croissance

démographique. Et avec les nouveaux quartiers, cela va continuer, sans compter qu'il y a plus de 100 naissances par an sur la commune.

Depuis deux ans, le collège voit ses effectifs augmenter : 219 élèves il y a 2 ans, 229 l'an dernier, 244 aujourd'hui et une prévision à 260 élèves à la rentrée 2018. Dans une ville avec une telle croissance de population et une ambition pensée qui répond à des besoins, il y a nécessité de maintenir le collège. Nous avons un potentiel de 450 enfants en âge d'aller au collège par an jusqu'en 2050 !

« On ne mettra jamais 1.000 élèves dans un collège de 550 ! »

Ce n'est pas en enlevant un collège sur le secteur Est de l'agglomération caennaise qu'on pourra répondre à la scolarisation des élèves de ce secteur. Le collège actuellement en construction de Mondeville était prévu pour 500 places avant d'être augmenté à 550 places, ce qui sous-entend que nos arguments sont pris en compte. En termes d'effectif, entre tous les Colombellois et les Mondevillais en âge d'être collégiens - et je donne les vrais chiffres -, on ne mettra jamais 1.000 enfants, surtout que les deux communes croissent, dans un collège calibré pour 550 places ! C'est impossible, c'est une aberration. Si ce n'est en pensant que les jeunes colombellois iront ailleurs que Mondeville.

« Les Colombellois seront les dindons de la farce »

Quand j'entends qu'une convention va être signée entre la Ville de Mondeville et le Département pour que tous les Mondevillais aient une place au collège de Mondeville, qu'est-ce que ça signifie ? Cela veut dire qu'il n'y a pas de place pour accueillir tout le monde et cela traduit que tout notre argumentaire est vrai. Les Colombellois seront les dindons de la farce, car on va les dispatcher là où il y aura de la place. Est-ce un projet éducatif cela ? Non, c'est un non-sens et une rupture d'égalité de traitement éducatif et de territoire.

Depuis septembre, on me répète que le collège de Colombelles n'est pas mon collège, qu'il faut raisonner à l'échelon du département. Mais la future convention signée entre Mondeville et le Département veut dire que c'est le collège de la Ville de Mondeville ! Que la maire de Mondeville défende ses habitants peut se comprendre, mais les incidences d'une telle convention est une rupture d'égalité éducative, ce qui est très grave, et cela ne va rien résoudre.

« Il y a eu une erreur, il faut revoir la copie et ne pas s'entêter »

Au contraire, quand on voit les coûts que ça va engendrer pour le transport des collégiens de Colombelles... Selon une étude, 236 jeunes colombellois devraient prendre le bus. L'achat de deux bus (un articulé et un normal) sera donc nécessaire soit environ 750.000 € d'investissement et entre 30.000 et 40.000 € de coût de fonctionnement chaque année. Cela va engendrer à minima 40 minutes de trajet le matin et autant le soir pour les élèves, sans compter la question de la pollution, de l'énergie...

Le coût des travaux nécessaires de remise aux normes d'accessibilité du collège de Colombelles est estimé entre 917.000 euros et 1,1 million d'euros. On va me dire que ce ne sont pas les mêmes caisses, mais c'est de l'argent public ! Et investir quelques centaines de milliers d'euros permettrait d'éviter tous ces désagréments.

Je demande donc un moratoire pour que l'intelligence et le bon sens prévalent. Et qu'on puisse ne pas couper tout ce qui se fait de positif à Colombelles et qui porte ses fruits. Le collège a toute sa place à Colombelles. J'espère qu'il y aura une analyse objective de la situation et que le bon sens sera suivi. Il y a eu une erreur de raisonnement et d'analyse du Département, il faut revoir la copie et de ne pas s'entêter. Mais reviendront-ils en arrière ? »

Grande mobilisation pour le maintien du collège ce lundi 5 février à 9h30 à l'Abbaye-aux-Dames, à l'appel de l'association citoyenne colombelloise.

Propos recueillis par Grégory MAUCORPS